

L'an deux mil quinze, le douze novembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le cinq novembre deux mil quinze s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hervé GILLES, Maire.

Présents : Mmes & Ms : Hervé GILLES, Gérard MARION, Viviane BERTOUT-BARBEY, Alain LEPOUZE, Fabrice DAUBIER, Elodie GUERIN, Virginie HENNEBELLE, Gilles LENFANT, Xavier LEPOUZE, Cécile LEVEAUFRE, Muriel MENIER, Hélène PENNEL et Sandra SCHMITT.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 13

Absents excusés :

Delphine MAUGUEN donne pouvoir à Virginie HENNEBELLE

Daniel MOULIN donne pouvoir à Xavier LEPOUZE

Votants : 15

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Monsieur Fabrice DAUBIER a été élu secrétaire de séance.

## **DELIBERATIONS**

### Critères retenus pour l'entretien professionnel

A partir de 2015, l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux repose obligatoirement sur un entretien professionnel. En date du 24 septembre 2015, le Comité Technique du Centre de Gestion a adopté les critères d'évaluation suivants :

- L'efficacité dans l'emploi et la réalisation des objectifs
- Les compétences professionnelles et techniques
- Les qualités relationnelles
- La capacité d'encadrement ou à exercer des fonctions d'un niveau supérieur

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider ces critères.

### Adhésion au groupement de commande Document Unique

La mise en place du Document Unique est une obligation pour les collectivités territoriales. Le Centre de Gestion dans le cadre de sa mission d'assistance aux collectivités nous propose d'adhérer à la convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'élaboration du Document Unique. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité l'adhésion de la commune et autorise M. le Maire à signer l'avenant d'adhésion à la convention.

### Redevance d'occupation du domaine public

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le montant fixé à 116 € au titre de l'occupation du domaine public communal pour les ouvrages de transport de gaz pour l'année 2015 dû à la commune par GTR GAZ.

### Schéma de mutualisation

La loi 2010-1563 du 16 décembre 2010 a rendu obligatoire pour chaque établissement public de coopération intercommunal à fiscalité propre (EPCI) l'élaboration d'un schéma de mutualisation des services à mettre en œuvre sur la durée du mandat. Conformément à ces dispositions, le Président du Grand Evreux Agglomération a adressé à toutes les communes du GEA, par courrier en date du 10 septembre 2015, un projet de schéma de mutualisation des services. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis **DEFAVORABLE** sur le projet de schéma de mutualisation des services dans sa globalité y compris le préambule, transmis par le Président du Grand Evreux Agglomération, mais **FORMULE** les remarques suivantes : la commune pourrait être éventuellement favorable au projet de schéma de mutualisation de certaines fonctions supports telles que :

- la restauration collective
- le juridique
- le patrimoine et construction
- l'urbanisme

## **PRIME DE FIN D'ANNÉE**

Le Conseil Municipal décide la reconduction de l'IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité) pour l'année 2015 au personnel communal, payée selon la qualité du travail des agents.

## **POINT SUR LE BUDGET**

Le budget réalisé au 12/11/2015 est conforme au prévisionnel.

## **POINT SUR LES COMMISSIONS**

### *- Voirie / Eaux pluviales*

Concernant les eaux pluviales de l'impasse de la porte des champs, l'entreprise a été retenue pour effectuer des carottages pour le drainage des eaux.

M. Adam du GEA est venu faire un recensement des ouvrages pluviaux de la commune (Ru, mares...). Le nettoyage de la buse dans le ru de la rue du Stade va être effectué ainsi que la réfection du tempon face à la mare de la rue du Stade.

Réalisation des travaux de voirie de la rue Saint-Blaise.

### *- Bâtiments / Travaux*

Changement du ballon d'eau chaude dans les sanitaires de maternelle

Changement de la chaudière d'eau chaude à la salle de sports

Création d'un parking pour les instituteurs

### *- Ecole*

Un intervenant en danses africaines ainsi qu'en chant et comédie musicale est prévue pour l'année scolaire. Intervention avec les classes de maternelle et CP sur le thème de l'apiculture vers mai-juin.

Spectacle de Noël prévu le 15 décembre sur le thème du développement durable.

Voyage à Seattle des élèves de CM1 et CM2 du 23 mars au 02 avril 2016.

Venue des correspondants du 16 au 23 mai 2016.

Mme Orange a fait la demande d'achat d'un vidéoprojecteur et appareil photo pour l'école.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

### CCAS

La loi Notre prévoit la suppression des CCAS dans sa forme actuelle mais sans obligation, une délibération sera nécessaire

### Galette des rois

La galette des rois aura lieu le 10 janvier 2016 à 16h00 dans la cantine, elle est offerte par le Club Détente et Loisirs.

### Convention Matériel

La convention n'a pas encore été validée par le Club. La décision sera prise lors du prochain conseil d'administration.

### Sécurité

Les différents arrêtés de mise en place de stop dans le village ont été transmis au GEA pour application.

La séance est levée à 22h00.

Prochain conseil municipal le mercredi 09 décembre 2015 à 20h00.